

Dé qué sé dis* ?

*qu'est-ce qui se dit ?



48400 SAINT-JULIEN-D'ARPAON

Tél : 04 66 94 05 08 - Fax : 04 66 45 07 38 - tarnonmimente@wanadoo.fr

n° 8
Août 2007

Barre des Cévennes Cassagnas Rousses St-Julien d'Arpaon St-Laurent de Trèves La Salle-Prunet Vébron

Après une période de ralentissement des travaux, liée surtout à la lenteur d'instruction de nos dossiers par nos partenaires financiers, les aménagements reprennent et les entreprises vont bon train. Ces travaux réalisés sur du patrimoine communautaire concernent la création d'activités, l'accueil et le logement. Les nouveaux statuts de notre Communauté de communes cévenoles Tarnon Mimente et la mise en évidence de « l'intérêt communautaire » ont démontré encore récemment que nous ne pouvions travailler que sur du patrimoine dont nous maîtrisons la propriété.

L'aménagement d'un territoire de cette dimension ne peut se faire que sur du moyen terme et avec une cohérence telle que personne ne se sente exclu. C'est une mission difficile mais indispensable pour que l'esprit communautaire qui nous anima à l'origine demeure et se renforce. Il n'y a du reste aucun retour en arrière possible.

Des conventions de mandats ont été signées avec les Communautés voisines afin de pouvoir aborder des dossiers sur une assise territoriale différente avec des thématiques telles que le logement, l'accueil : Opération Programmée



d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR). La mise en cohérence des offices de tourisme des Gorges, des Cévennes et des Causses, avec le Pays, le CBE, autant de structures auxquelles nous participons régulièrement et qui sont des éléments forts du développement local.

Un autre sujet que je souhaitais aborder avec vous et qui suscite une vive émotion dans les Cévennes est la destruction d'un mas (la Picharlerie) pour des raisons d'occupation illégale. Au delà de tout esprit partisan, la destruction de ce lieu de mémoire à grand renfort de force de police est un contre exemple pour l'Etat républicain et la tradition d'accueil de nos Cévennes. Attention au climat de défiance qui pourrait naître de ces événements et gardons à l'esprit qu'un territoire ne reste vivant qu'avec les hommes et les femmes qui y vivent et y travaillent.

Avec nos excuses pour l'attente de ce numéro du journal intercommunal, nous vous souhaitons une bonne fin d'été.

Paul Pascual
Président

Proverbes occitans

Al mes de juhet, fai bon beure al galet

Au mois de juillet, il fait bon boire au goulot

L'òm coneis las bonas fonts a la secada, los bons amics a la pauriera

On reconnaît les bonnes sources à la sécheresse, les bons amis à la pauvreté



● TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

✓ LES TRAVAUX ONT DEBUTE

au lieu-dit Le Fajas ...

La construction d'un atelier relais, de quatre habitations locatives et d'un local technique pour la commune est en cours.

Le chantier a pu s'ouvrir dans l'hiver mais est ralenti par les intempéries printanières.

Néanmoins le terrassement touche à sa fin et les travaux de gros œuvre commencent.

Le projet de Saint Laurent de Trèves doit être achevé cet automne.

Les nouvelles constructions s'inscriront dans la continuité du bâti du village. Il a été décidé d'enterrer les lignes électriques. Cette intervention a provoqué du retard, mais le cadre paysager en vaut la peine.



... et à Rousses aussi

8 à 10 000 m³ de terre et de cailloux, c'est le volume qui aura été déplacé par l'entreprise Bourély de St-André de Valborgne pour le terrassement d'une place de village et parking réalisé à Rousses. Ce chantier s'inscrit dans le projet global d'aménagement du village dont la réalisation suivante sera la réhabilitation du bâtiment acquis par la Communauté de communes. C'est là que sera installé le 'café de Pays', point multiservice, épicerie dont les travaux devraient débiter à la fin de l'été. Les pratiquants du canyoning compteront parmi les premiers utilisateurs du parking et du complexe rural.

✓ MATERIEL INTERCOMMUNAL

La Communauté a acquis 3 saieuses «portatives» pour les mettre à disposition des communes de St-Julien d'Arpaon, Cassagnas et la Salle-Prunet. Il s'agit de bennes de 800 litres s'installant sur les camions. L'outil se commande depuis la cabine. Il permettra d'étendre du sel et de la puzzolane plus aisément sur les routes l'hiver. Une étrave pour Rousses a également été achetée. Un autre appareil est attendu qui s'installera sur le tracteur de St-Laurent de Trèves. Ces machines commenceront à fonctionner la saison prochaine...



à Cassagnas

✓ QUID DE LA REALISATION DES SCHEMAS D'ASSAINISSEMENT

Afin de mettre en place le service public d'assainissement non collectif (SPANC), une étude devant produire les schémas communaux d'assainissement a été engagée sur les communes qui les nécessitaient (Barre des Cévennes, Cassagnas, Rousses, St-Julien d'Arpaon et St-Laurent de Trèves). Après avoir effectué des analyses de sol, sondages à la tarière et tests de perméabilité notamment, notre prestataire doit présenter aux conseils municipaux des préconisations techniques cartographiées et chiffrées.

Les solutions sont parfois problématiques car les fortes pentes laissent peu d'espace disponible. Les options d'assainissement vont de l'individuel au collectif (gestion communale) en passant par de l'autonome regroupé (système avec gestion privée, promu dans la mesure du possible). Selon les types de sol, ou la régularité de l'utilisation annuelle, divers aménagements sont possibles : filtre à sable, filtre planté de roseaux, géoassainissement ... Une enquête publique avec des dossiers détaillés sera organisée permettant à chacun de visualiser les plans et d'apporter des observations.

La validation du SPANC définira, parmi les installations non conformes, celles considérées comme polluantes, en tenant compte de la présence de rejets aériens, de la capacité des sols, de la proximité d'un cours d'eau ...



✓ TRAVAIL D'ÉQUIPE !

Les employés de la commune de St-Julien, avec l'aide de ceux de la structure d'insertion AIDER (Association Intercommunale de Défense de l'Espace Rural ; 4 communes) un agriculteur et un habitant (équipé d'un outil irremplaçable, cf : photos), ont œuvré ensemble à entretenir l'espace à Mijavols. Une énorme souche barrait la draille. Il a fallu plusieurs heures pour la dégager.

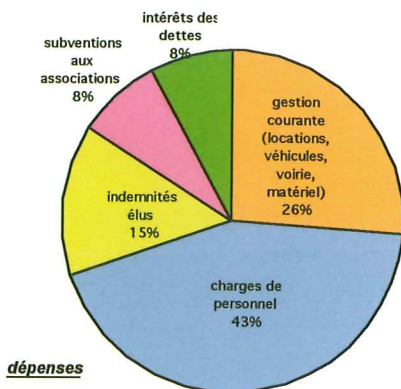
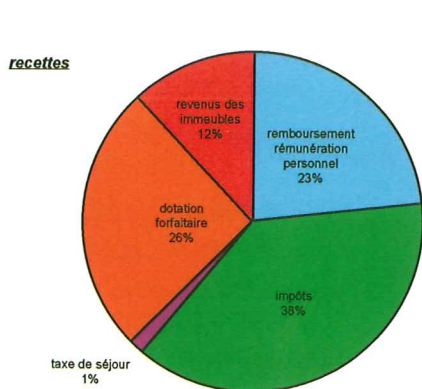


✓ SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS :

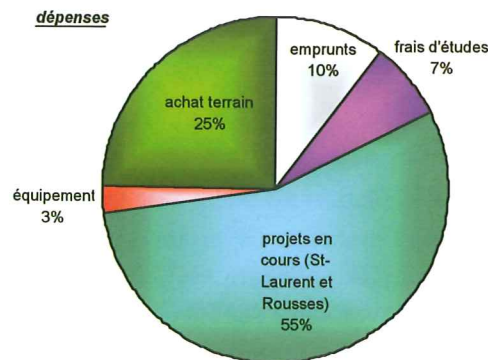
L'écran Cévenol / Festival vidéo de Vébron, 20 ^{ème} anniversaire	2150 €
Arts... points de suspension / promotion et échanges artistiques, galerie à Florac	400 €
Les amis de la foire de la Madeleine / soutien à l'existence de la foire à Barre des Cévennes	200 €
Coustel Dance Country / séances de danse tous publics, journée country à Pâques	200 €
Les amis du Coustel / Fête de la Prune	200 €
Cévennes écotourisme / 1 ^{er} printemps de l'écotourisme le 2 juin (challenge sportif et écovillage).....	500 €
Gens de la soupe / Festival de la soupe	500 €
Lozère endurance équestre / course hippique des 160 km de Florac	500 €
Association sportive du collège des trois vallées participation exceptionnelle des minimes filles aux championnats de France de handball	500 €
Ballet Bross / accompagnement pédagogique à la création artistique, compagnie amateurs enfants	350 €
Sur le chemin de R. L. Stevenson promotion et animation de l'itinéraire pour le 130 ^{ème} anniversaire du voyage en 2008.....	250 €
48 FM / "Mission de dynamique locale" soit une émission par mois traitant de l'action du territoire	250 €
Bio'jour / paniers paysans, sensibilisation à l'alimentation saine, partenariats avec les cantines	200 €
Collectif d'associations barroises / déambulation théâtrale "sur les pas des années 50" à l'occasion du passage de la grande transhumance	200 €
Enfants de Florac et d'ailleurs animations pour les enfants, actions humanitaires relatives aux enfants.....	150 €
Métiers d'arts en Cévennes / promotion d'un réseau de créateurs.....	100 €
Comité départemental du Tourisme / brochure randonnée pédestre liée au topoguide "sentiers de découverte autour de la Can de l'Hospitalet"	50 €

Présentation du budget intercommunal sur l'exercice 2006

Fonctionnement



Investissements



A noter : les conseils communautaires sont publics. Il s'en déroule sept à huit par an dans différentes salles de la Communauté.

Vous pouvez connaître le jour et l'heure en nous appelant au 04 66 94 05 08 ou par courriel (tarnonmimente@wanadoo.fr)



UNE PÉTITION TRAVERSE LA VALLÉE

A l'initiative d'habitants de la commune de St-Julien relayés par ceux de Cassagnas et de la Salle-Prunet, une pétition pour la disponibilité des moyens de télécommunication a parcouru la vallée de la Mimente. Grâce à une large mobilisation, elle a recueilli le soutien de près de 500 personnes. Les signatures ont été transmises aux candidats aux élections législatives à l'occasion de leur passage lors de la campagne électorale. Il s'agit maintenant de faire remonter auprès du député élu et du Conseil Général cette légitime volonté des habitants de la Mimente, qui désirent avoir comme les autres une connexion correcte à l'ADSL et une meilleure couverture pour la téléphonie mobile.

RETOUR SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE DU COMITÉ DES FÊTES DE CASSAGNAS

Après quelques années de sommeil, un tout petit groupe de personnes désireuses de redonner vie à nos hivers tristounets, ont décidé de réveiller le Comité des Fêtes, et d'organiser quelques soirées : châtaignes, gâteau des rois, loto, Noël des enfants, carnaval, aligot.

Ces initiatives ayant été appréciées, nous continuerons avec plaisir l'hiver prochain. Cependant toutes personnes qui souhaiteraient nous rejoindre pour nous donner leurs idées ainsi qu'un coup de main seront les bienvenues.
Cathy 046645 05 54 ou Edith 046645 24 04.

LA NOTION DE PAYS

L'introduction de la notion de pays dans un texte législatif résulte de la volonté de redonner vie et ambition à la politique d'aménagement du territoire : elle témoigne d'une exigence qui tend à s'imposer, celle d'associer les habitants aux objectifs d'une mise en valeur équilibrée de l'espace dans un contexte démocratique et décentralisateur. Le Pays est un espace caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale. Le périmètre en est déterminé par rapport à la notion socio-économique du bassin d'emploi.

Le Pays est un cadre de projet et non un nouveau découpage administratif.

Il vise à renforcer les solidarités réciproques entre villes et espace rural.

C'est l'expression conjointe des élus et des habitants.

Il est le niveau régional de cohérence en matière d'amé-

nagement du territoire : le Pays bénéficie de contrats particuliers dans le cadre du volet territorial et il devient cadre de référence pour la coordination des initiatives publiques.

Il doit être considéré comme un outil pour agir.

La majorité des territoires français s'est ralliée à la notion de Pays, avec des actions et des résultats non négligeables pour certains (maintien d'un hôpital régional, création de lignes de transports en commun, aide aux associations, etc...) Notre bassin lozérien étudie la mise en place d'une "charte" pour la préfiguration du pays "des Gorges des Causses et des Cévennes". Plusieurs réunions d'information se sont déjà tenues, notamment à La Salle Prunet. Intéressante affaire à suivre, donc, dont nous espérons vous donner plus de détails dans les prochains numéros de "De Que Se Dis".

UNE NOUVELLE LOI POUR LE PARC NATIONAL DES CÉVENNES

Une législation nouvelle concernant les parcs nationaux a été votée 46 ans après la première. Le nouveau texte réaffirme la vocation de protection de ces monuments naturels et culturels d'importance nationale et internationale. Il consacre les appellations "cœur de parc" et "aire d'adhésion". A travers cette terminologie, la loi instaure une nouvelle gouvernance sur les territoires situés hors du cœur, en proposant aux communes qui les composent d'adhérer librement à la future charte que devront désormais élaborer les parcs nationaux.

La zone centrale, qui devient 'cœur de parc', conserve sa vocation de protection. Dans cet espace "à très haute valeur écologique", les activités humaines sont réglementées, voire interdites, afin que la faune, la flore, les milieux naturels les paysages et le caractère du parc national ne subissent aucune altération. Par ailleurs, une dotation complémentaire est prévue pour les communes, proportionnellement à leur superficie concernée par ce zonage.

Dotations PNC 2007 en €

Barre des Cévennes	40 354 €
Cassagnas	40 968 €
Rousses	35 179 €
St Julien d'Arpaon	35 940 €
St Laurent de Trèves	29 248 €
La Salle Prunet	22 875 €
Vébron	39 476 €





Il est également prévu que le cœur puisse être modifié, uniquement pour une extension, si les propriétaires et utilisateurs le veulent, et sous réserve d'un intérêt naturel manifeste. C'est fin 2008 que le décret de création du parc national des Cévennes sera révisé, notamment afin d'étendre éventuellement ce périmètre (cela passera par une enquête publique et une délibération des communes).

A noter que la commission "développement et relations locales, qui réunit les animateurs de territoire et les agents de développement de l'espace parc, et dont notre communauté fait naturellement partie, a travaillé sur la question de l'extension de l'aire d'adhésion afin de prendre en compte les communes situées aujourd'hui uniquement en réserve de biosphère.

Grande nouveauté : une charte doit préciser les mesures de protection applicables dans le cœur du parc et les activités de développement durable soutenues dans les communes de l'aire d'adhésion. La charte sera adoptée de façon transparente et après enquête publique. Un dispositif juridique renforcé la rendra opposable aux tiers. Le calendrier prévoit une approbation de la charte de Parc fin 2010, avec l'adhésion des communes volontaires pour ce qui concerne leur partie de territoire en aire d'adhésion.

Les communautés locales, dont les traditions façonnent le patrimoine naturel tout en le préservant, seront prises en considération. La réglementation de certaines activités pourra être aménagée au bénéfice des résidents permanents, à condition évidemment que ces adaptations soient compatibles avec le haut niveau de préservation dont bénéficient les espaces protégés du cœur de parc.

Un conseil économique, social et culturel va être créé au niveau du parc, assurant une meilleure représentativité de la population. Avec le conseil scientifique, dont le rôle est consolidé, il pourra émettre des avis au conseil d'administration. Leurs présidents respectifs posséderont également un pouvoir renforcé afin de participer de manière importante à la vie du parc.

EN S'ORGANISANT, LES AGRICULTEURS CRÉENT DE L'EMPLOI

Début février, 3 agriculteurs de St Julien d'Arpaon, de la Salle Prunet et de Florac, ont commencé à réfléchir à mutualiser un emploi. Ils ont sollicité le Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes qui les a accompagnés dans leur démarche.

Laurent Pradeilles, président du groupement, résume la situation : « Nos structures sont petites il est donc impossible d'embaucher un salarié, ce qui signifie pas de congés, pas d'aides sur l'exploitation.

La création du groupement d'employeur est une alternative : en se regroupant, cela nous permet d'avoir un salarié pour nous aider et même nous remplacer si nécessaire. » Concrètement, un nouvel emploi voit le jour pour un salarié qui travaillera sur chaque exploitation.

Depuis, le petit groupe de travail s'est élargi, et ce sont donc 9 agriculteurs (dont 8 sur la communauté de communes Tarnon Mimente) qui se sont regroupés pour réflé-

chir à leurs besoins en terme de renfort de main d'œuvre sur l'exploitation. Ils ont ainsi organisé un calendrier de travail pour le salarié, suivi une formation sur les risques sur l'exploitation avec la MSA, rédigé des statuts et un règlement intérieur pour créer une association.



Fin avril, le groupement d'employeurs « Lou Clapas » a été créé. Après un entretien d'embauche, Charlotte Paulet a été choisie pour remplir la mission d'ouvrier agricole polyvalent. Dès la mi-juin, elle sera en stage sur les 9 exploitations. En effet, elle va devoir se familiariser avec les spécificités de chaque producteur : caprins fromagers, caprins lait, viticulture, ovin viande, bovin

viande... L'emploi est diversifié !

Pour en savoir plus, n'hésitez pas. Vous pouvez contacter Laurent Pradeilles (à Bougès au 04.66.45.01.79) ou Delphine Bénard, animatrice au CBE (au 04.66.45.26.38).



Saint Laurent de Trèves



Quettez une belle journée de fin septembre, lorsque le flot des touristes s'est tari, et montez au Castelas de St Laurent de Trèves vers 19 heures. Le vent s'est réduit à une légère brise tiède, juste suffisante pour faire ondoyer doucement les herbes hautes dans les derniers rayons du soleil. La vue porte à l'infini dans toutes les directions. Au Sud, les deux tours de l'Aigoual, dressées comme des sentinelles, veillent sur la haute vallée du Tarnon. Au Nord, l'immense ligne inclinée du Mont-Lozère traverse mollement l'horizon. A l'Ouest, le causse Méjean barre l'horizon en un formidable ressaut presque vertical. A l'Est, des pentes plus douces mènent à la can de l'Hospitalet, territoire chargé d'histoire et d'aventures. Suspendu entre terre et ciel, le castelas veille sur tout ce territoire. Ce soir là, assis sur un rocher, vous ressentirez sans doute la force de ce lieu. Et comme tous les lieux forts, il a attiré l'homme depuis toujours.

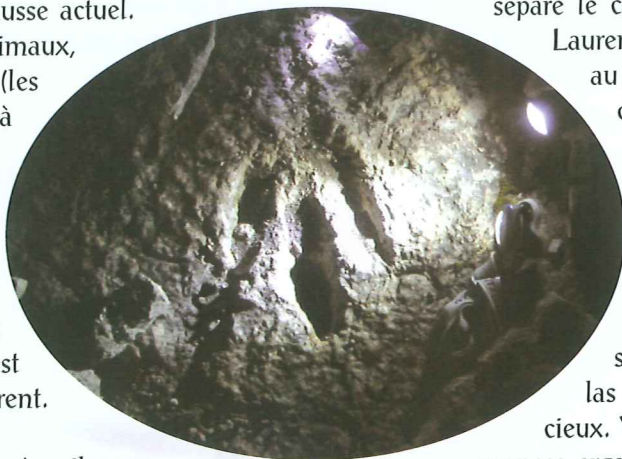
Bien avant l'homme il y a eu des dinosaures. A cette époque, vers - 190 millions d'années, pas de can, pas de causse, pas de vallée du Tarnon pour accueillir les hameaux de Vernagues, Ferreyrette ou du Mazel. Juste une mer peu profonde, à mi hauteur du causse actuel.

Sur les berges, parmi d'autres animaux, des dinosaures de petite taille (les *Grallator minusculus*) vaquent à leurs occupations et laissent leurs traces dans la boue calcaire encore molle. Cette boue durcit lentement, puis est recouverte par d'autres couches qui la protégeront jusqu'à notre époque. Tout cela est archi-connu, mais ce n'est que le début de l'histoire de St Laurent.

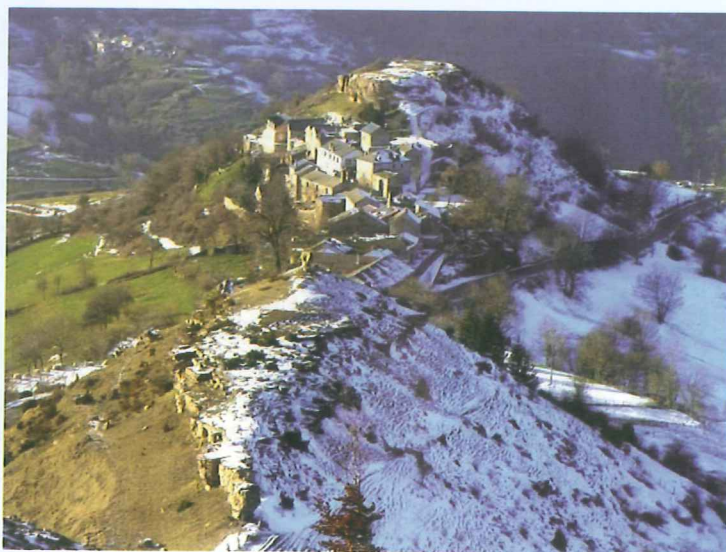
Pendant encore 150 millions d'années, il ne se passera pas grand chose. Lorsque la mer se retire, elle laisse derrière elle un plateau tout neuf. De molles rivières circulent sans force sur cette surface trop horizontale. Un jour,

pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici, ces rivières prennent de la force, et en 2 millions d'années tout au plus, elles entaillent profondément le plateau. Toutes les formes du relief actuel apparaissent : la vallée du Tarnon sépare le causse de la can. Le plateau de St Laurent s'individualise. L'érosion se met au travail, les couches supérieures dont décapées, les traces réapparaissent à l'air libre...

Il y a 50.000 ans, des hommes de Néandertal commencent à circuler sur le Causse Méjean mais, sans qu'on sache l'expliquer, pas sur la can de l'Hospitalet ! Le castelas de Saint Laurent est encore silencieux. Vers - 6000, les premières transhumances organisées se mettent en place entre la plaine du Languedoc et les hauteurs du Massif Central. C'est probablement à cette époque que les hommes (homo sapiens, cette fois-ci) passent pour la première fois



sur la can, à proximité de St Laurent, mais ne s'y installent pas. Ils ont à faire ailleurs, pour le moment. C'est seulement vers - 3000 que l'homme s'installe vraiment en Cévennes, et qu'il repère le castelas de St Laurent. Le vaste replat, la position dominante qui permet de surveiller toute la vallée, l'eau présente tout près (une source coule à quelques centaines de mètres, un versant sud bien abrité des vents du nord, la proximité de la can qui permet de circuler facilement sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Tarnon Mimente... le lieu présente toutes les conditions favorables pour installer.



Passent les siècles. Les celtes arrivent. La draille toute proche évolue bientôt en un axe de communication très important entre l'Auvergne et la région nîmoise. Aux alentours de 300 avant JC, St Laurent est donc au cœur des communications interrégionales. Mais déjà les romains envahissent la Gaule et occupent les environs de la commune dans les dernières décennies précédant notre ère. Les Gabaes s'adaptent, adoptent une partie de la culture et des pratiques romaines. Comme tout envahisseur pragmatique, les romains installent des lieux de culte à leurs dieux sur des sites déjà utilisés dans ce sens par les populations autochtones, pour mieux les faire adopter. Rapidement, un « fanum », petit temple rural, est donc mis en place sur le castelas. On ne sait rien de son aspect, mais il était probablement dédié au dieu Mars, comme semble l'affirmer l'inscription qui orne le petit autel retrouvé en 1802 par Mr Bancilhon (notaire à St Laurent) dans une vieille citerne dépendant du château (maintenant au musée Ignon-Fabre de Mende). Cette époque fut peut-être « l'âge d'or » du village : le cimetière du moment, fouillé dans les mêmes années, témoigne d'une population plus importante qu'au XIXème siècle, soit plus d'une centaine de personnes ! Effectif à comparer avec celui, dix siècles plus tard, de 1364 : la peste noire n'épargnera que 13 feux sur l'ensemble des hameaux de la commune !

A partir du Xème siècle, la féodalité s'organise. Des châteaux sont construits avant le XIIIème siècle à St Laurent,

Barre des Cévennes, St Julien d'Arpaon, Vébron : une vraie préfiguration du territoire de la Communauté de communes Tarnon Mimente ! Des histoires de famille compliquées et souvent conflictuelles lient les seigneurs de ces châteaux, qui vont sans cesse changer de propriétaires et de vocation.

Dès l'arrivée de la Réforme, le château de St Laurent est une place forte protestante. En 1580 il est assiégé sans succès par les catholiques du haut Gévaudan. Dès 1582 ces derniers décident le démantèlement d'une demi-douzaine de forteresses gévaudanaïses, dont le château de St Laurent, qui continue pourtant à résister jusqu'en 1633, année de sa destruction.

Les ruines du château ont totalement, et probablement très rapidement disparu du paysage car les pierres ont été récupérées pour des besoins divers. Sans doute les traces de dinosaures ont-elles refait surface à cette époque ? Une pierre issue du château, sculptée aux armes de Taulignan est aujourd'hui située dans le linteau de la « clède » située sur l'actuelle place du village. Des restants de mortier sont encore visibles çà et là dans les failles de roche entourant le plateau.

Depuis cette époque, il semble que le castelas ait progressivement pris l'aspect dénudé qu'on lui connaît aujourd'hui. Guerre des camisards, période du désert, révolution, guerres mondiales... tous ces événements de large ampleur l'ont laissé à sa tranquillité.

Le cinéaste René Allio, a réalisé son film «Les Camisards» en 1970 dans les environs (essentiellement sur les communes de la Communauté), et entre autres sur ce plateau. Très marqué par les Cévennes et les environs de St Laurent, il a choisi le Castelas pour reposer.

Voilà. Quand vous serez assis au milieu des hautes herbes, en cette belle fin d'après-midi de septembre, c'est tout ça, et bien d'autres choses encore, que vous sentirez peut-être, à la suite de centaines de générations d'êtres vivants qui ont occupé cet endroit.



Les habitants de Saint Laurent de Trèves aujourd'hui

La commune a été recensée en 2006 et les données officielles viennent d'être publiées par l'INSEE : 170 habitants soit une moyenne de 3,2 % par an en plus depuis 1999 (ce chiffre est de moins d'1 % pour l'ensemble de la Lozère). A noter que le solde migratoire est pour beaucoup dans cette évolution positive car près d'un tiers des habitants habitaient une autre commune en 2001. 11 % sont même venus d'une autre région sur les cinq dernières années. La proportion de femmes est relativement faible (44,7 %)

La répartition par âge est semblable à la moyenne nationale avec la moitié de moins de 40 ans et près d'un quart de plus de 60 ans.

St Laurent compte 133 logements dont 71 résidences principales. 22,5 % d'entre eux sont occupés par des locataires.

Le moulin de Grattegals, un lieu à valoriser



Un hameau au bord du Tarnon, qui a joué un rôle majeur dans la vie du territoire pendant des décennies voire des siècles grâce à son moulin à eau (première mention connue en 1443), c'est une richesse locale à restaurer, réhabiliter, revitaliser ... Tels sont les termes du projet de Christophe Bourely, qui, après avoir travaillé avec son grand-père et vu le moulin tourner, a voulu que celui-ci fonctionne à nouveau.

Son objectif est de vivre de 'sa pluri-activité' sur le hameau en conciliant les parties agricoles, touristiques et la préservation de son environnement. La châtaigneraie a été débroussaillée et est aujourd'hui pâturée. Avec l'envie et les compétences pour développer de l'apiculture, de la production de châtaignes et bien sûr de farine voire de pain, l'idée de faire de ce site un lieu d'accueil et de visite est toute indiquée. Beaucoup de travaux sont nécessaires : la digue notamment, qui permet de garantir une arrivée d'eau suffisante quelle que soit la saison, a besoin d'être consolidée. Néanmoins depuis la construction d'une roue à aubes horizontale identique à l'originale qui était irrécupérable, la meule est à même de produire 400 kg de farine à l'heure...

Anciennement, le moulin broyait les céréales de la Can ou du Causse. (Christophe réalise d'ailleurs un travail d'archives sur Grattegals) Il pourrait bien aujourd'hui transformer surtout des châtaignes. Sur ce lieu, affilié à la fédération des moulins de France, c'est un tourisme « participatif » qui pourrait bien se mettre en place.



Au début du siècle trois à quatre familles vivaient dans ce hameau qui compte à ce jour deux habitantes. Avec un projet ultérieur de logement, la dynamique d'activité et de développement basée sur le patrimoine s'avère très intéressante. Souhaitons que le moulin tourne pour longtemps et que beaucoup de monde passe découvrir et expérimenter ce savoir-faire captivant.



Nouvelles fraîches : la remise en état d'un hectare de châtaigneraie a débuté par la réalisation d'élagages sévères; les premiers kilos de farine de châtaignes ont été produits cet hiver au profit de 2 castanéculteurs de la vallée Française ; la seconde meule et la turbine seront fonctionnelles cet été ; le dossier pour l'inscription du moulin dans le réseau des écomusées de la Cévenne est en cours d'étude par le Parc National des Cévennes et le soutien financier apporté par le PNC pour la restauration du moulin est confirmé.



Nos Minimes à l'honneur !

Elles se nomment Julie, Manon, Marion, Florine ou Lucie, sans oublier Aria, Clara, Morgane, Ninon et Tiffany, les remplaçantes. Sous la houlette vigilante des deux professeurs d'E.P.S., Yves CHEYREZY et François ROBIN, elles ont défendu les couleurs du Collège des Trois Vallées de Florac, tout au long de l'année scolaire. C'est en effet, la composition de l'équipe minimes filles de handball de l'Association Sportive du dit collège.

En s'imposant par quatre fois, elles ont dominé le tournoi académique.

Puis, gravissant un nouvel échelon, elles se sont imposées en inter-académique contre les championnes de l'Académie de Toulouse. Le match a eu lieu en avril à Rodez. Il fut acharné et palpitant. Au terme d'un suspense quasi-insoutenable, le coup de sifflet final entérinait leur triomphe par 24 à 22 ! Ouf !

Elles étaient donc qualifiées pour représenter non seulement la Lozère, mais aussi la Région, au Championnat de France, à SENLIS (Oise) du 15 au 18 mai.

C'est pour participer au financement de ce séjour en région parisienne que la Communauté des Communes de Tarnon-Mimante, sollicitée par le Principal du Collège, a bien volontiers accordé une subvention exceptionnelle de 500 Euros, d'autant plus que plusieurs joueuses habitent sur le territoire de la Communauté (St Julien d'Arpaon, St Laurent de Trèves, Bussès, La Salle Prunet.)

A Senlis elles ont rencontré avec un peu moins d'aisance, des collèges de Rouen, Orléans, St Flour, etc...

Au terme du tournoi, elles se sont classées au quatorzième rang, après avoir remporté deux matches, mais l'essentiel n'est-il pas de participer ?

Alors, bravo les filles, d'avoir su faire briller les couleurs de nos vallées ! Merci à vos professeurs ; merci aussi à Jérémy et Yann, les arbitres. Vive le sport scolaire et à l'année prochaine, pourquoi pas ?

Une expérience inoubliable.

Quelques pompiers volontaires lozériens, dans un cadre d'échange organisé par la S.P.A.I. (Sapeurs Pompiers Action Internationale) ont participé à une formation au Chili. Ils devaient, en particulier, enseigner à leurs collègues chiliens les méthodes de désincarcération françaises. Parmi eux, Christophe PRADEILLES, du hameau de Bougès. Christophe est rentré de son périple non seulement enchanté de ses découvertes, mais aussi impressionné par l'état d'esprit et les motivations des pompiers sud-américains. Il raconte :

"Nous avons été accueillis comme des rois. La gentillesse et la chaleur de ceux qui nous ont reçus nous a vraiment marqués. Mais plus que tout, nous avons été surpris et admiratifs des équipes de pompiers locaux. En effet, au Chili, comme pour certains chez nous, les pompiers sont volontaires, mais en plus, ils PAIENT pour faire partie de l'équipe. Ils versent un droit d'entrée, puis une cotisation mensuelle. Et dans ce pays où la différence des classes est si prononcée, où il y a un énorme fossé entre les riches et les pauvres, on constate que les volontaires se recrutent dans toutes les couches de la société. Les pompiers élisent chaque année leur capitaine, comme chez nous, dans une association, nous élisons un président. Mais cette élection du capitaine des pompiers, indique la valeur de l'homme et l'estime que lui portent ses collègues. Chaque homme est relié à son central par radio et lorsqu'une alerte les appelle, ils se rendent directement sur le lieu du sinistre ou de l'accident, avec leur propre véhicule, dans lequel se trouve en permanence leur équipement personnel."



Ainsi pas de perte de temps à rejoindre la caserne et à s'habiller sur place. Seuls le casque et la veste de cuir se trouvent à l'intérieur du camion qu'ils retrouveront sur place. Le seul pompier à être salarié est le gardien de la caserne, chauffeur du camion. Il est vrai que le matériel dont disposent les hommes est souvent restreint et que dans la plupart des villes, les pompiers ne disposent que de deux camions qui interviennent rarement ensemble. La garde de nuit est souvent assurée par des étudiants ou des jeunes qui bénéficient ainsi d'un logement gratuit. Celui que nous avons rencontré à Osorno devait partir dans une autre ville pour continuer ses études ; il espérait pouvoir trouver le même arrangement ailleurs."

Le Chili a fasciné Christophe qui a eu la chance de découvrir ce pays, non pas en touriste, mais à travers ses habitants et leur vie quotidienne. Ils lui ont montré quelques unes des milliers d'îles qui s'égrènent le long de la côte, une petite auberge perdue dans la montagne, et surtout, surtout, la convivialité familiale dont les pompiers chiliens firent bénéficier l'équipe française

- Alors, Christophe, nostalgique ? On regrette d'être revenu en France ?

- Nostalgique, oui, un peu. Mais cette expérience m'a fait surtout prendre conscience à quel point j'apprécie de faire partie d'une petite équipe de pompiers volontaires où on a gardé l'esprit de volontariat et du service aux autres. Ce n'est plus le cas dans les grandes villes, mais ici et dans les régions peu favorisées, nous avons encore gardé cet état d'esprit.



qui fait quoi !

L'AIRDIE, Association Interdépartementale et Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique, a ouvert depuis avril 2005 une délégation en Lozère avec le soutien du Conseil Général qui souhaitait mettre en place un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises notamment pour les personnes en situation d'insertion.

Quelle est sa vocation ? L'AIRDIE a pour vocation de développer des outils financiers permettant de soutenir la création et le développement des entreprises au service de l'Emploi (micro-entreprises permettant la création de son propre emploi, structures collectives d'insertion,...). La microfinance est le cœur de métier de l'Airdie et en Lozère, l'association oriente également son travail sur du conseil aux porteurs de projets. Ce conseil est gratuit et valable pour tous types de projets qu'ils soient agricole, commercial ou artisanal.

Concrètement, l'AIRDIE propose du conseil et des aides financières pour des personnes n'ayant pas un accès direct à un crédit bancaire.

A qui s'adresse l'AIRDIE ? L'AIRDIE apporte son soutien :

- Aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux qui, bien que possédant de faibles moyens, désirent créer leur propre emploi ou une entreprise,
- Aux structures d'insertion labellisées,
- A toute structure réservant la majorité de ses emplois à des personnes en situation d'exclusion professionnelle.

Qui sont ses partenaires ? L'AIRDIE bénéficie du soutien de ses administrateurs et en particulier des cinq Départements, de la Région Languedoc-Roussillon, de l'Etat et de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon. Son action est également financée par le Fonds Social Européen.



Bureau à Mende au

2 Place du Général de Gaulle ;

Permanences du chargé de mission :

Arnaud COURAULT sur Florac

(au CBE place Paul Comte)

le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois

et sur **Sainte Croix Vallée Française**

le 2^{ème} mardi de chaque mois.

Pour prendre rendez vous :

04.66.32.98.54 ou 06.07.53.36.80

ou acourault@airdie.org

Tribune Libre !

Canicule... Caniculaire...

Le phénomène est quelque peu pénible ; mais le mot a une si longue histoire...

En 2650 avant J.C., les prêtres astronomes d'Amon scrutaient déjà le ciel depuis des siècles. Ils guettaient notamment, aux environs de ce qui est pour nous la mi-juin, l'apparition et l'ascension d'une belle constellation dont ils nommaient " Sothys " l'étoile la plus brillante. L'apparition de l'étoile annonçait le début de la crue du fleuve. Cela signifiait des terres fertiles, un avenir serein...

Les récoltes sont rentrées, les terres vont être submergées, les paysans contraints à l'inaction abandonnent la maison et le cheptel à la garde de leur épouse et de leurs enfants. Ils vont s'embaucher sur le grand chantier de Pharaon, Khéops, qui fait construire une énorme pyramide qui sera sa " demeure d'éternité " Les énormes blocs de granit taillés près d'Assouan ont déjà été glissés sur des rouleaux et placés sur des radeaux assemblés à sec, sur la rive : le flot monte, les radeaux sont soulevés par l'eau et entraînés par elle, pilotés par quelques hommes jusqu'à Memphis, au pied de la colline où se dresse le chantier. Quarante trois siècles plus tard, les paysans du Lauragais se feront embaucher de la même façon pour les mois d'hiver, par Monsieur RIQUET qui creuse le Canal Royal du Languedoc, aujourd'hui Canal du Midi.

Les siècles passent, les latins connaissent à leur tour cette constellation annonçant l'été et la chaleur. Il la nomment " le chien, canis ". Quant à l'étoile la plus brillante, c'est " canicula " (la petite chienne) ! Son nom depuis lors désigne cette période de forte chaleur, la canicule.

Sothys - Canicula entre toujours en scène à la même époque, au début de l'été : nous l'appelons aujourd'hui Sirius...

M.A.

Etat Civil

Naissances : Philomène DELOULE-RENIER le 16 janvier à Cassagnas / Clara MEYNADIER le 10 avril à Barre des Cévennes

Mariages : Edith CHABAL et Guilhem MOLINIÉ le 30 juin à Rousses

Décès : Nelly SÉQUIER le 2 décembre à St-Julien d'Arpaon / Lucienne PRADEN le 15 décembre à St-Julien d'Arpaon

André GÉLY dit Toto le 23 décembre à La Salle Prunet / Marcel AFFLATET le 26 décembre à St-Julien d'Arpaon

Gabrielle ROUVIERE née CHAPON le 29 décembre à Antrenas (Barre des Cévennes) / Lucien GARNIER le 22 janvier à Vébron

Aimé BONNET le 24 janvier au Gua / André ARGILIER le 10 avril (Barre des Cévennes) / Rose ARGENSON le 7 juin à Rousses

FESTIVITÉS

23 août Conférence de Patrick Cabanel, historien, à 21 H au foyer rural de Rousses sur le thème « des héros ordinaires ? les justes de France (1940 ~ 1944) »

30 septembre Loto à 14 h 30 à Barre des Cévennes : 1/4 d'agneau, paniers garnis et nombreux lots

novembre Repas sanglier pour le téléthon à Barre des Cévennes

16 décembre Repas de Noël à Barre des Cévennes